

DELIBERATIONS (2022-22) DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 05/07/2022

Reçu en préfecture le 05/07/2022

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 063-216303065-20220704-DEL2022_22GRILL-DE

OBJET : Approbation des Tarifs du service périscolaire : accueil et restauration 2022-2023

L'an deux mille vingt deux, le quatre juillet, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA ROCHE NOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Pascal BRUHAT, Maire.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 13

Présents : 9

Votants : 12

Date de convocation : 30 juin 2022

Présents : MM. MMES : Pascal BRUHAT, Alain LAGRU, Gisèle TESTARD, Patrick JULLIEN, Patrick BOUDINHON, Thierry CHALENDARD, Sébastien GARREAU, Michel MARTINIANI, Marie-Aimée GUILMAN.

Représentés : MM. : Pierre DUPECHER (pouvoir à Thierry CHALENDARD), Sébastien SIRIEIX (pouvoir à Patrick BOUDINHON), Jean-Marie BILLY (pouvoir à Alain LAGRU)

Absent : Antoine MARCHAND

Secrétaire de séance : M. Sébastien GARREAU

Monsieur le Maire expose :

Le Comité Consultatif vie scolaire et périscolaire a travaillé sur les tarifs des services périscolaires pour la rentrée 2022/2023.

Il propose :

- de revoir la grille tarifaire ;
- de maintenir le demi-tarif pour le deuxième enfant du foyer ;
- de maintenir un tarif de repas fixé en fonction du quotient familial et non pas en fonction de l'âge et d'appliquer à la proportionnalité la hausse annoncée par le prestataire.

La grille tarifaire s'établit comme suit :

Tranche	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
QF	0 €	401 €	476 €	551 €	626 €	726 €	851 €	1 076 €	1 301 €	1 501 €	1 801 €	Supérieur
	à	à	à	à	à	à	à	à	à	à	à	à
	400 €	475 €	550 €	625 €	725 €	850 €	1 075 €	1 300 €	1 500 €	1 800 €	2 200 €	2 200 €
<i>Accueil périscolaire (Séquence du matin ou du soir)</i>												
1er enfant	0,38 €	0,46 €	0,56 €	0,66 €	0,76 €	0,90 €	1,16 €	1,46 €	1,80 €	2,10 €	2,40 €	2,70 €
A partir du 2ème enfant de la même famille	0,19 €	0,23 €	0,28 €	0,33 €	0,38 €	0,45 €	0,58 €	0,73 €	0,90 €	1,05 €	1,20 €	1,35 €
<i>Restauration (Séquence de midi incluant le repas)</i>												
1er enfant	3,55 €	3,68 €	3,83 €	3,98 €	4,14 €	4,33 €	4,64 €	4,99 €	5,39 €	5,74 €	6,09 €	6,45 €
A partir du 2ème enfant de la même famille	3,36 €	3,45 €	3,55 €	3,65 €	3,76 €	3,88 €	4,06 €	4,26 €	4,49 €	4,69 €	4,89 €	5,10 €
<i>Restauration (pour information)</i>												
Tarif du repas (hors accueil périscolaire)	3,17 €	3,22 €	3,27 €	3,32 €	3,38 €	3,43 €	3,48 €	3,53 €	3,59 €	3,64 €	3,69 €	3,75 €

Entendu cet exposé, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des 12 votants :

- approuve la proposition, comme indiquée ci-dessus, concernant la grille tarifaire des services périscolaires de garderie et restaurant scolaire pour la rentrée 2022/2023 ;
- charge Monsieur le Maire d'accomplir les formalités nécessaires.

Fait et délibéré, jour, mois et an que dessus.

Affiché le 5 juillet 2022

Au registre sont les signatures,

En Mairie de La Roche Noire, le 5 juillet 2022.

Le Maire, Pascal BRUHAT.